



Plan langue

publié le 25/01/2020 - mis à jour le 26/01/2020

Descriptif :

Dans le cadre du [plan langue](#) (pilote par Chantal Manès, Inspectrice Générale d'anglais) et, compte tenu du passage du volume horaire dédié à la LV **en classe de CAP de 2h hebdomadaires à 1h30** depuis le début de cette année scolaire, il semble pertinent de se saisir de cette opportunité pour expérimenter dans les emplois du temps de la rentrée 2020 :

- la mise en place de **2 séances de 45 mn**

En cette période, où les DHG vous sont connues et les premiers conseils d'enseignement se tiennent, cette proposition doit être envisagée : si elle n'augmente certes pas les moyens, elle permet de **mieux répartir le temps d'exposition à la langue**. L'effet ne pourra en être que bénéfique auprès de nos jeunes de classes de niveau III qui - rappelons-le - seront **dès la session 2021** évalués à l'**épreuve de LV sur les 5 compétences langagières**. L'introduction de l'expression écrite et de la compréhension orale en tant que compétences évaluées demande un travail accru, et vous l'avez déjà fait remonté.

Ainsi, en passant à **2 fois 45 mn** plutôt qu'un long temps d'exposition une fois par semaine, il est préférable de **privilégier des activités fréquentes et plus courtes**. La périodicité de l'entraînement est susceptible d'influer sur les apprentissages. C'est l'exposition et la pratique régulière de la langue qui permettent de fixer les apprentissages.

Dans le cadre du [plan langue](#) (pilote par Chantal Manès, Inspectrice Générale d'anglais) et, compte tenu du passage du volume horaire dédié à la LV **en classe de CAP de 2h hebdomadaires à 1h30** depuis le début de cette année scolaire, il semble pertinent de se saisir de cette opportunité pour expérimenter dans les emplois du temps de la rentrée 2020 :

- la mise en place de **2 séances de 45 mn**

En cette période, où les DHG vous sont connues et les premiers conseils d'enseignement se tiennent, cette proposition doit être envisagée : si elle n'augmente certes pas les moyens, elle permet de **mieux répartir le temps d'exposition à la langue**.

L'effet ne pourra en être que bénéfique auprès de nos jeunes de classes de niveau III qui -rappelons-le- seront **dès la session 2021** évalués à l'**épreuve de LV sur les 5 compétences langagières**.

L'introduction de l'expression écrite et de la compréhension orale en tant que compétences évaluées demande un travail accru, et vous l'avez déjà fait remonté.

Ainsi, en passant à **2 fois 45 mn** plutôt qu'un long temps d'exposition une fois par semaine, il est préférable de **privilégier des activités fréquentes et plus courtes**. La périodicité de l'entraînement est susceptible d'influer sur les apprentissages. C'est l'exposition et la pratique régulière de la langue qui permettent de fixer les apprentissages.

Vous serez accompagnés autant que de besoin par l'inspection de lettres-anglais sur cette expérimentation dès la prochaine année scolaire. Nous vous remercions pour ce faire de votre retour si cette expérimentation se met en place dans votre établissement à la rentrée prochaine.

